



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS PROCES-VERBAL DU 3 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trois juillet, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Grenade-sur-L'Adour, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, Salle A, sous la présidence de Madame Odile LACOUTURE

Date de convocation du Conseil d'Administration : 25 juin 2024

Présents : Odile LACOUTURE, Eliane HEBRAUD, Marie-Pierre DARGELOS, Nadine TASTET, Danielle POIRAUD, Jean-Paul CLAVÉ, Michel BIOLE, Hélène DESTARAC

Excusés : Didier BERGES, Michelle LAFITTAU, Anne-Marie BERGES

Absentes : Muriel BORDELANNE, Christine PIETS

Personnes extérieures présentes :
Mme Cécile VIAUD, Directrice de l'EHPAD de Coujon

Ordre du jour :

EHPAD de Coujon :

- Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2024 - Décision Modificative n° 2

Questions diverses

◆◆◆◆

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte.

Le Conseil d'Administration désigne Jean-Paul CLAVÉ qui accepte de remplir la fonction de secrétaire de séance.

◆◆◆◆

Approbation à l'unanimité du Procès-verbal de la séances du 23 mai 2024.

◆◆◆◆

I. EHPAD de Coujon :

1. Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2024 - Décision Modificative n° 2

Madame la Présidente donne la parole à Mme VIAUD Cécile, Directrice de l'EHPAD de Coujon.

Elle informe l'assemblée qu'il est nécessaire de procéder à quelques réajustements de l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2024 car :

- les dotations « soins » versées par l'ARS ont été revalorisées,
- l'appel à projet a été validé (financement notamment de l'animation animale, art thérapie, piscine à St-Maurice)
- une aide à l'investissement a été accordée par le Département pour le remplacement de la carte mère de la sécurité incendie (participation à hauteur de 15%)

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

Vu l'exposé de Madame Cécile VIAUD, Directrice de l'EHPAD de Coujon,

Après en avoir délibéré,

ADOpte la Décision Modificative n°2 de l'EPRD 2024 de l'EHPAD de Coujon de Grenade-sur-l'Adour, comme exposé ci-dessous,

Section Soins - suite à revalorisation de la dotation annuelle soins

| | Recettes article 735111 | Dépenses articles 6066 - 61118 - 61357 - 61551 - 61562 - 61681 - 62113 - 6475 |
|-----------------------|-----------------------------------|---|
| Fonctionnement | 1 101 637 € | 1 101 637 € |

Section Dépendance - suite à appel à projet validé par la Conférence des Financeurs

| | Recettes article 7488 | Dépenses article 6188 |
|-----------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Fonctionnement | 9 530 € | 9 530 € |

Réajustement suite à aide à l'investissement sécurité incendie

| | Recettes article 1318 | Dépenses article 2154 |
|-----------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Investissement | 750,16 € | 750,16 € |

AUTORISE Madame la Présidente à signer toute pièce à cet effet.

Madame Eliane HEBRAUD demande pourquoi les résidents ne viennent pas à la piscine de Grenade-sur-l'Adour durant la période estivale, d'autant plus qu'elle est équipée d'un lève-personne.

Madame Cécile VIAUD n'est pas fermée à cette proposition mais ne connaissait pas l'existence de cet équipement à Grenade-sur-l'Adour.

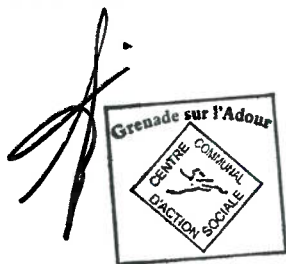
Madame Muriel BORDELANNE ayant testé ce matériel dans le cadre de son travail, confirme qu'il est très bien adapté.

Informations diverses

- Madame VIAUD demande s'il est possible de lui transmettre les adresses mail des membres du CCAS afin de leur adresser la gazette de l'EHPAD et qu'ainsi ils soient informés de ce qu'il se passe dans l'établissement. Accord unanime de l'assemblée.
- Comité de Pilotage de la Communauté de Communes du Pays Grenadois : Une réunion s'est tenue le 18 juin 2024 avec le Conseil Départemental qui participe au financement de la restructuration de l'EHPAD. Il se positionnerait d'ailleurs plutôt vers une reconstruction qui serait moins onéreuse et plus simple en gestion des résidents durant les travaux.
Il faut donc maintenant réfléchir sur le lieu d'implantation possible pour un nouvel EHPAD.
Madame la Présidente informe l'assemblée que la Communauté de Communes du Pays grenadois va lancer un appel d'offre afin de choisir un architecte programiste pour faire une étude de faisabilité.
Il faudra, dans un même temps, réfléchir sur le devenir des bâtiments de l'EHPAD actuel.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme la Présidente lève la séance à 19h15.

Madame Odile LACOUTURE,
Présidente du CCAS



Jean-Paul CLAVÉ,
Secrétaire de séance

A blue ink signature of Jean-Paul CLAVÉ, consisting of several loops and a long horizontal stroke.